

**Réunion trimestrielle Ville de Saintes du mardi 21 février 2023**  
**Notes de « Saintes à Vélo »**

Mairie : Joël TERRIEN – Ammar BERDAÏ – Thomas COUSTÉ

SAV: Philippe – Denis – Rémy – Hervé

CDA : Antoine Améaume

Antoine Améaume -est le nouveau chargé de mission transport et mobilité (utilisateur vélo et expérience à Copenhague) recruté en janvier pour une durée de 1 an renouvelable.

L'agglomération a la compétence mobilité, elle a aussi la compétence voirie pour les axes retenus au SDC à aménager en dehors de Saintes comme actuellement pour la zone des côteaux.

**Point FLOW Vélo :**

Il est rappelé que le tronçon Quai Palissy jusqu'à la passerelle va bientôt commencer ce printemps et se finira à l'automne 2023 après la trêve estivale.

Le tronçon Voie verte sur le Quai des Roches : prévision des travaux 2025.

**Maison du vélo :** Un COPIL (comité de pilotage) est prévu le 22 mars entre Mairie et CDA. La définition définitive des besoins est pour fin 2023. Nous serons de nouveau invités à participer au cours de l'année et à redonner nos besoins. Ouverture fin 2025 ?

**Schéma Directeur Cyclable (SDC) de la CDA :** Antoine Améaume va animer et faire avancer ce dossier. Pour la CDA 2 axes faisables se dégagent en priorité : liaison Hôpital – Saint Georges des côteaux et la voie allant au lycée horticole du petit Chadignac premier tronçon de l'axe vers Chermignac. L'axe du centre-ville est aussi prioritaire mais est de la compétence Mairie et il est donc lié à l'avancée de l'étude de mobilité...

**Étude de mobilité.**

Rien ne nous est dévoilé sauf que nous apprenons que le cabinet de conseils utilise le bulletin national des accidents corporels pour voir les points noirs, cela fait ressortir entre autres que le cours Genet est un axe dangereux. Cela renforce notre demande d'aménagement que la ville veut maintenant présenter pour des financements par l'ADEME.

**Vélos Box :** Antoine Améaume confirme que 3 vélos Box avec digicode seront installés courant été : à St Eutrope place près de l'ancienne boucherie, quartier gare place près du Netto et une à Bellevue.

Malgré nos demandes CDA et Ville ne se sont pas rapprochés de la ville de Libourne pour un retour d'expérience. Nous avons fait remarquer que 3 vélobox cela nous paraît très insuffisant pour changer les habitudes des cyclistes, alors que Libourne a installé d'emblée 14 vélobox.

**Chaucidou rue de Lormont :** Les riverains sont très satisfaits et constatent que les véhicules vont moins vite sur cet axe. Un aménagement plus conséquent de la rue doit être réalisé cette année. Le ST doit encore nous envoyer un questionnaire à diffuser aux cyclistes.

**Bilan des accidents** concernant des cyclistes sur la commune de Saintes depuis 2020 ? En cours, les services de police ont du mal à avoir cette info. (Description accidents peu précis ou pas déclarés...) = pas d'avancée sur ce point.

A ce propos nous signalons que nous avons envoyé un courrier à la présidente du département et aux 2 conseillers départements qui sont aussi des élus de la mairie sur **notre demande de sécurisation D 128**, suite à l'accident impliquant un groupe de cyclistes et une voiture rue de Port d'Envaux. Pour ralentir les véhicules automobiles et sécuriser ce tronçon de 1,6 km nous demandons la création de trottoirs, d'une piste cyclable partagée avec les piétons, la création de plateaux ralentisseurs et de passages protégés pour

piétons et cyclistes. Les élus et les techniciens présents approuvent cette démarche auprès du département. Cela peut faciliter les liaisons vers la flow-vélo et la ville.

**Bilan du linéaire d'aménagements vélos fait depuis le début du mandat** : pas de réponse précise sur ce point.

**Cours Genet** : Ce projet est donc relancé 😊 (voir plus haut) Cette discontinuité paraît éligible aux financements du plan vélo de l'État. Pour conforter le dossier, Thomas Cousté nous demande de faire un courrier sur la dangerosité de cette pénétrante d'entrée de ville en exigeant l'aménagement de l'intégralité du cours genet car le ST aurait alors la possibilité de programmer les travaux sur plusieurs années.

**Fiche 6 : demande Prioritaire – suivi : Giratoire Castagnary** : pour des passages vélos à côté des passages piétons, il faut refaire les bordures en ciment, pas de délai pour ces travaux. On ne sait pas si c'est prévu dans le budget travaux 2023. A faire reprecisez la prochaine fois.

**Fiche 9 : Arceaux-vélos** à repositionner, offre à compléter... :

Nous avons constaté que le ST de la ville vient de repositionner certains arceaux à notre demande : devant le Carrefour City, salle du camélia, la caisse des allocations familiales. 😊

Mais il n'est plus question de rencontre « Spéciale arceaux » avec M. Magnant pour faire le point. Thomas Cousté nous remet un plan de la ville avec les stationnements vélos et les autres aménagements vélos pour nous aider à faire remonter les demandes.

Concernant le repositionnement des arceaux près de l'entrée principale du Hall Mendès-France pas de date de réalisation définie mais le projet qui consiste à dégager les automobiles de l'esplanade en installant une zone parking vélos de 15- 20 places à droite de l'entrée et à gauche 2 ou 3 places handicapées répond bien à notre demande. 😊

**Fiche 12 : Dégager la visibilité des passages piétons** avenue Gambetta et Cours national.

Supprimer une place de parking en amont des passages piétons, avec possibilité de mettre des arceaux à vélo. La loi l'exige pour 2026 et la Ville va commencer cette mise en conformité à partir de 2024 ce que nous déplorons (Car une campagne complète de peinture à Saintes, se déroule sur trois ans.) Nous proposons de commencer dès 2023 ces travaux. Nous avons signalé l'exemple d'un passage piéton dangereux actuellement cours Lemercier près rue René Caillé. Nous avons donné la fiche n°12 actualisée avec des photos de la ville de Royan qui applique déjà la loi.

**Fiche 14 : Feux tricolores sans panneaux tourne à droite cyclistes** 😊

Les panneaux ont été réinstallés cours National / quai de Verdun (trottoir Galeries Lafayette) et rue de Lormont / avenue Jules Dufaure. Nous signalons l'absence de panneaux aux feux du cours reversaux.

**Fiche 15 : Rue De Laage**, entre théâtre et rue des jacobins **autorisation DSC/ Z30** : Un panneau sauf cyclistes a bien été ajouté à notre demande. 😊

**Fiche 8 : Piste au niveau de l'arrêt de bus cours Genet** près de Mobalpa : Aménagement à améliorer : point non vu

Thomas Cousté nous annonce que

- la **rue Adolphe Brnaud** va passer en zone 20 (plus de trottoirs)

- la **rue Pelletan** va rester en zone 30, mais réorganisation du stationnement vu avec les habitants pour éviter aux vélos les ouvertures de portières dans le contre sens.

Nouvelles demandes de notre part (pas de fiches)

Est-ce que le **quartier en face du Lycée Palissy** (rue de Bourgogne, saint Sorlin, du Poitou...) va passer en zone 30 ? car présence de nombreux sens unique non autorisés aux vélos dans ce quartier résidentiel sans danger apparent. Réponse pas prévu pour le moment, pas de budget cette année mais ce quartier s'y prête tout à fait.

De même rive droite les rues Jules Verne et Georges Sand n'ont pas de panneaux à double sens cyclistes alors que le quartier est en zone 30. Explications : il s'agit d'un oubli quand la ville a récupéré les voies privées de ce lotissement. Cela va être revu. (pas de délai)

Prochaine réunion mardi 16 mai.